



LICENCIEMENT ABUSIF - SOCIETE RADIEE

Par **caudrey**, le **12/09/2012** à **11:30**

Bonjour,

J'ai été victime d'un **licenciement abusif** [s]/[s] en 2008. J'avais entamé une procédure sans aller devant le tribunal, mais pour des raisons personnelles je n'y avait pas donné suite. Aujourd'hui, je veux reprendre cette action. Mais en cherchant sur société.com au préalable, je me rends compte que cette entreprise est **radiée**[s]/[s]!!

Puis-je encore pouvoir espérer avoir un recours et poursuivre mon action ?

Merci d'avance de vos réponses...

Par **P.M.**, le **12/09/2012** à **11:58**

Bonjour,

Cela me semble particulièrement difficile...